

Communiqué de presse

Relaxe de Florimond Guimard

vendredi 21 décembre 2007, par [FSU](#) (Date de rédaction antérieure : 21 décembre 2007).

Les Lilas, le 21 décembre 2007

Le tribunal correctionnel d'Aix en Provence vient de relaxer Florimond GUIMARD, militant du SNUipp-FSU et du Réseau Education Sans Frontières, poursuivi pour s'être opposé à l'expulsion d'un père de famille de deux enfants scolarisés dans son groupe scolaire.

La FSU se félicite de cette décision de justice.

Le large soutien syndical et associatif dont Florimond GUIMARD a bénéficié n'aura pas été vain.

C'est une victoire pour toutes celles et tous ceux qui combattent l'injustice en se heurtant régulièrement à l'intimidation et à la criminalisation du militantisme, et qui réaffirment chaque jour que décidément non, la solidarité n'est pas un délit.